



Francis
CHOUAT
Votre Conseiller Général

Lettre ouverte à Guillaume Pepy Président de la SNCF

“ Je vous demande
des mesures immédiates
pour le RER D ”

Monsieur le Président,

Vous venez de prendre des engagements pour améliorer la régularité des trains.

Je vous demande de le faire en priorité sur la ligne D du RER dont vous avez la charge.

C'est la ligne SNCF d'Île-de-France la plus fréquentée avec jusqu'à 550 000 voyageurs et 440 trains par jour. Depuis des semaines rien ne va plus.

La régularité « voyageur » s'est écroulée ces derniers mois : 82% en octobre 2010, 74% en novembre 2010, 72% en décembre 2010. En 2010, la cause « matériel roulant » dans les retards a doublé et représente aujourd'hui le double de ce qu'elle est sur l'ensemble de l'Île-de-France

J'ai défendu avec tous les élus de l'Essonne que **le financement du réseau Grand Paris Express ne pouvait se faire « sur le dos » des besoins en investissements et en remise à niveau des lignes existantes.** Je me suis félicité qu'enfin, par un protocole d'accord passé entre l'Etat et la Région, l'exigence de modernisation des lignes de RER portée dans le cadre du plan de mobilisation pour les transports en Île-de-France trouve un écho positif dans la mobilisation d'un milliard d'euros pour les lignes C et D, par l'inscription de crédits d'études pour la réalisation du tunnel entre Châtelet et gare du Nord et le sextuplement des voies entre Paris et Juvisy.

Mais les usagers de la ligne D du RER ne peuvent plus supporter de voir leurs conditions de transport se dégrader en attendant que ces travaux nécessaires, et enfin financés, commencent à porter leur fruit.

Aussi, Monsieur le Président, si vous voulez réellement enregistrer des évolutions positives notables dans le cadre du contrat d'exploitation que la SNCF a signé avec le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), il est indispensable de prendre **immédiatement** des mesures **pour l'entretien régulier des rames existantes** et de renforcer avec le STIF **votre niveau d'exigence à l'égard de Réseau Ferré de France**, dont l'unique actionnaire est l'Etat et qui a la responsabilité des réseaux et des voies. Vos résultats financiers le permettent.

Le Conseil général a mobilisé des financements pour les transports en commun alors que ce n'est pas dans sa compétence.

J'ai, avec mes collègues élus, le devoir de défendre les dizaines de milliers de nos concitoyens, usagers de la ligne D, dont la qualité de vie, l'accès à l'emploi sont sans cesse menacés par des dysfonctionnements insupportables.

A chaque étape, je serai présent pour ce combat.

Francis Chouat



Sabine NAGEL,
Remplaçante

Agir à vos côtés pour vous défendre